

The page features a decorative graphic consisting of several blue circles of varying sizes and shades, arranged in a vertical sequence. Two thin blue lines originate from the top left and extend towards the circles. A large, light gray vertical bar is positioned on the right side of the page. The text is located in the lower-left quadrant.

***Atelier sur la définition de la
notion d'appropriation des
terres a grande échelle au
Cameroun :***

Hôtel Tou'Ngou, Yaoundé, 26-27 février 2014

Première ébauche du rapport

Guy Patrice Dkamela
08/03/2014

Table des matières

| | |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| 1. Introduction..... | 3 |
| 1.1 Le cadre institutionnel de l’atelier..... | 3 |
| 1.2 Contexte, objectifs et résultats attendus | 3 |
| 1.3 Démarche, participation et déroulement de l’atelier | 34 |
| 2. Résultats de l’atelier | 4 |
| 2.1 Constat d’une diversité de situations ou de transactions foncières | 45 |
| 2.2 Le nécessaire travail sur la définition des objets..... | 5 |
| 3.3 Les potentiels objets et les dimensions à observer..... | 6 |
| 4.4 Des thèmes transversaux à considérer | 9 |
| Annexe 1. Liste des participants..... | 10 |
| Annexe 2. Cas d’étude identifiés au cours de l’atelier | 11 |

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats d'un atelier organisé par la Fondation Paul Ango Ela (FPAE) sur la définition la notion 'd'appropriation des terres à grande échelle', tenu les 26-27 février 2014 à l'Hôtel Tou'Ngou à Yaoundé. Il rappelle brièvement le cadre institutionnel, les objectifs, les résultats attendus et la méthodologie de l'atelier. Il détaille ensuite les résultats générés au cours des deux jours d'échange.

1.1 Le cadre institutionnel de l'atelier

L'atelier s'est inscrit dans le cadre du Projet relatif à la « Gouvernance foncière et transparence des investissements agricoles ». La Composante 1 dudit projet porte sur « l'amélioration de la transparence et l'information globales sur les transactions foncières », dont la Sous-composante 1.1 porte sur l'appui à l'observatoire du foncier au Cameroun, une initiative sous la responsabilité de la Fondation Paul Ango Ela (FPAE).

1.2 Contexte, objectifs et résultats attendus

On constate un regain d'intérêt pour la question foncière au Cameroun. Cette dynamique est visible aussi bien dans les choix de domaines d'intervention de diverses organisations que les discours tenus par différents groupes d'acteurs où des énoncés tels 'accaparement...', 'appropriation massive...', '... de terres à grande échelle' apparaissent fréquemment. Ce qui relance l'intérêt d'une étude sur l'histoire de ces discours et leur incidence sur la nature et la portée de la question. Depuis deux ans, l'administration a initié une réforme foncière qui n'a pas encore abouti à une nouvelle législation. Les enjeux d'une telle réforme induisent un débat passionné impliquant différents groupes d'acteurs, lequel débat révèle le problème de la qualité de l'information qui l'alimente. Dans ce contexte, l'observatoire du foncier se positionne comme un outil neutre qui a l'ambition d'apporter aux différents acteurs cette information objective qui semble indispensable pour mener une réflexion sereine et utile sur la matière.

L'atelier du 26-27 février avait pour objectif avoué « d'identifier et de caractériser les principales formes d'**appropriation des terres à grande échelle** » (ATGE) au Cameroun et, comme résultat attendu, de déboucher sur « outil de mesure objective du phénomène d'ATGE ».

L'exercice commandait également d'élargir l'observation dans le but de : 1) considérer les différentes vocations des terres (concessions agricoles, conservation, etc.), 2) cerner les variations sur la manière dont les questions foncières se posent dans diverses régions du Cameroun et, 3) mettre en relief les impacts des transactions foncières aussi bien sur les communautés que sur l'environnement.

1.3 Démarche, participation et déroulement de l'atelier

Un vingtaine de personnes ont pris part à l'atelier (voir liste des participants en Annexe 1). Ces participants font partie des catégories d'acteurs ci-après: ONG et associations, centres de recherche/think tank, universités, autorités traditionnelles et collectivités locales.

Sur le plan de la démarche, les participants ont adopté l'approche de discussion libre autour d'une table et privilégié les interactions. Cette approche a généré d'intéressantes données utiles à la construction de l'outil de d'observation des dynamiques foncières en cours au Cameroun. La diversité des points de vue – liées aux divers acteurs présents – a conforté la démarche en mettant en relief des appréhensions, des perceptions, des dispositions des participants et en faisant émerger la variabilité des dynamiques foncières dans différentes régions du Cameroun, au-delà l'appropriation des terres à grande échelle qui était le fil conducteur de l'atelier.

Les travaux se sont déroulés en deux étapes essentielles. Dans la première, il s'est agit d'identifier des cas concrets de pressions sur les terres dans différentes régions du Cameroun, avec pour objectif de couvrir la

variabilité et la complexité du phénomène. Dans un deuxième temps, les participants ont analysé quelques cas identifiés (voir Annexe 2) pour mettre en exergue les aspects ci-dessous:

- **La question des échelles.** Cette question renvoie à la recherche du contenu de l'échelle énoncée dans le cas considéré. En effet, les notions de 'grande taille' ou 'petite taille' sont énoncées sur la base de différents référents qui ne se réduisent pas forcément aux mesures géométriques de superficie. Ils peuvent inclure la notion d'importance qui est davantage subjective.
- **Acteurs en jeu et transactions.** Il s'est agi d'identifier les acteurs et les modalités de transaction autour du foncier qui les implique. Cette partie de l'exercice a consisté à apporter des réponses aux questions suivantes : Qui cède la terre à qui ? Selon quelles modalités ? Qui se plaint de la transaction ? Quel est le point de vue de l'acquéreur ?
- **Qualification des transactions.** On recherche ici la manière dont les acteurs en jeu perçoivent et qualifient les transactions foncières. Il s'agit de révéler, à travers leurs discours, les énoncés révélant la 'possession' ou la 'dépossession' et traduisant également des rapports de force entre acteurs. Selon la position et les intérêts des acteurs dans la transaction, ces qualifications peuvent mettre en relief des situations 'd'accaparement', 'd'appropriation' etc. Il y avait aussi un intérêt à mettre en évidence alors les mots oubliés. Ceci a permis de constater que la notion en cause est une notion au contenu évolutif en fonction des conflits que connaissent réellement les acteurs. Il n'y a pas en la matière de stratégie à moyen ou long terme. Ils n'évoquent que leurs conflits présents. C'est ainsi que la REDD non encore mise en œuvre n'est pas insérée dans la liste des mots évoqués.
- **Les impacts.** La recherche des impacts se rapporte aux effets réels ou projetés des transactions foncières sur les communautés et l'environnement.

2. Résultats de l'atelier

Les résultats de l'atelier peuvent être structurés autour de quatre principaux acquis, à savoir : 1) le constat d'une diversité de situations foncières, 2) la nécessité pour l'observatoire de travailler à davantage définir les objets à observer, 3) l'émergence de potentiels 'objets fonciers' à observer et 4) l'apparition de thèmes transversaux qui sont également dignes d'intérêt. *En réfléchissant aux discussions on peut se demander si finalement les intervenants n'évoquent tout simplement pas des « conflits fonciers » communs dont certains ne peuvent pas être résolus par les textes dans leur rédaction actuelle (ou même ne l'ont jamais été).* Ainsi, l'accaparement dans sa compréhension au Cameroun ne serait pas un fait spécial mais exigerait une actualisation des normes applicables.

2.1 Constat d'une diversité de situations ou de transactions foncières

Au regard de la richesse des débats, le problème du départ – la définition de la notion d'appropriation des terres à grande échelle – s'est avéré finalement comme la partie visible d'un iceberg beaucoup plus complexe. La discussion sur la question foncière est ici très "simple" à condition de bien "comprendre" les références implicites. C'est sur ce point que se situe une première difficulté. Une seconde difficulté est de savoir si les "acteurs" ont vraiment envie de "révéler" la "réalité". Une telle situation est-elle nuisible à tout effort de régulation du foncier? Et ce n'est pas une question de rapport entre droit et pratique mais peut être plus de "capacité" de "désir" à traiter un problème. En effet, comme l'illustrent les cas identifiés en Annexe 2, on peut constater une diversité de situations dans différentes régions du Cameroun qui n'autorisent pas à réduire les dynamiques autour du foncier à son aspect le plus spectaculaire et le plus médiatisé, à savoir les terres destinées à la production agroindustrielle. Surtout que finalement les gens n'évoquent que les conflits fonciers "communs" ou "historiques".

Bien plus, cette diversité permet de relativiser la dichotomie 'auteurs' et 'victimes' des accaparements et offre la possibilité d'inscrire les situations dans un continuum qui comprend une diversité de relations entre acteurs en jeu, dont la 'complicité', la 'collaboration', le 'partenariat', la 'compétition' et le 'conflit'. Mais n'est-ce pas finalement la situation habituelle? Et en ne regardant que l'accaparement ou bien en imposant une qualification à des situations tout à fait communes ne détourne-t-on pas l'attention justement de ces conflits habituels, ne perd-on pas la maîtrise sur ceux-ci et finalement est-ce une stratégie utile?

2.2 Le nécessaire travail sur la définition des objets

Une des principales leçons qui se dégagent de ce patchwork de situations ou de transactions foncières est la nécessité pour l'observatoire d'affiner davantage la définition des objets à observer. En fait cet atelier a permis de bien resituer le problème: il s'agit en fait d'un conflit foncier classique. Reste maintenant à comprendre pourquoi il est injustement qualifié d'accaparement et de mesurer les conséquences de cette qualification induite. Cette évidence découle de longues discussions autour des mots et expressions utilisés par les participants à l'atelier et de la difficulté à créer un consensus. Le travail de définition revêt au moins deux dimensions. La première se rapporte aux données des discours des acteurs qui cachent des subtilités qu'il est utile de révéler pour en inférer une interprétation exacte et complète. En effet, les notions ont différentes connotations – positive, négative, péjorative ou affirmative – selon celui qui parle et en fonction de la position de celui qui parle. Les mots 'tromperie', 'duperie', 'accaparement', par exemple, sont utilisés par les acteurs qui s'estiment victimes des transactions foncières. A l'opposé, des acquéreurs de terres parlent de 'promotion du développement'. Ces subtilités montrent l'importance de comprendre les mots et leur poids, d'identifier les 'mots dits', les 'mots oubliés' ou les 'mots écartés' des discours des acteurs impliqués dans les transactions foncières. Mais une question demeure : est-on dans une telle opposition? Ou n'est ce pas encore une posture?

Le deuxième aspect se rapporte à la construction des objets et du détail sur les dimensions à considérer dans l'observation. Les critères, indicateurs ou variables qui vont orienter le travail de collecte des données de l'observatoire doivent-ils être formulés suivant le langage du droit, de la géographie, de la science politique ou de l'anthropologie? Cette question pose un problème réel qui a émergé au cours de l'atelier, celui de l'intercompréhension entre disciplines : les 'mots' utilisés dans une discipline ne renvoient pas forcément aux mêmes 'choses' dans une autre. La construction des objets à observer appelle donc un nécessaire travail inter-, trans- et pluridisciplinaire pour faire émerger des consensus sur les acceptions retenues.

La dernière dimension de ce travail se rapporte à la construction des notions de 'seuil', 'ampleur' ou 'ligne de basculement' des dynamiques autour du foncier. Elle fait partie de la discussion du précédent paragraphe, mais questionne plus précisément le rapport au temps et à l'espace. Par rapport au temps, on a noté par exemple que l'acquisition de grandes quantités de terres est un phénomène aussi vieux que le Kameron¹. Sur la base de quels critères peut-on établir des lignes de basculement du phénomène à différents moments de l'histoire du Cameroun? Une question similaire se pose lorsqu'on considère les terres contrôlées par les élites. Peut-on parler, à propos des 'grandes quantités de terres' concernées, d'une tendance dont on peut situer l'augmentation dans une période récente? Si oui, à partir de quels critères? La dimension spatiale du problème a déjà été abordée plus haut en termes de question d'échelle. Etant donné que les considérations relatives à la taille des terres varient en fonction des perceptions des acteurs, sur quels critères construire une typologie des 'tailles' et donc s'accorder sur les 'seuils critiques' ou les 'points critiques' où une intervention réparatrice ou régulatrice est requise? Si on considère que ce travail doit aboutir à une norme, le seuil est nécessaire. Mais il pourrait aussi s'agir d'un seuil exigeant tout simplement l'action ou l'inaction du droit. Ce qui reviendrait à se demander s'il s'agit vraiment non plus simple d'un problème juridique mais d'un problème juridique auquel on veut donner une réponse juridique c'est-à-dire trouver une solution juste et équilibrée. Il a semblé que la loi pouvait être utilisée non point pour légaliser des situations mais pour renforcer ou contester une légitimité, la légalité n'ayant absolument aucune importance.

Ces préoccupations qui ont émergé des discussions au cours de l'atelier indiquent qu'un comité interdisciplinaire devra travailler pour davantage affiner les outils de mesure et de suivi des dynamiques foncières au Cameroun.

¹ La Nord-West Kamerun Gesellschaft a été créée en 1890 pour développer l'agriculture industrielle dans le Kameron allemand. Quelques années plus tard, elle a reçu de la couronne une concession de 100.000 km² – s'étendant de la Sanaga à la frontière britannique à l'ouest du 12^o de longitude (Mveng, E. 1985. Histoire du Cameroun, Tome II. Yaounde, CEPER, p. 74).

3.3 Les potentiels objets et les dimensions à observer

L'analyse des cas présentés en Annexe 2 a permis d'identifier des objets potentiels sur lesquels l'observatoire pourrait focaliser son travail de suivi et de mettre en relief des paramètres d'observation de ces objets. A partir de ces études de cas, un cadre méthodologique synthétique est suggéré pour cerner et saisir la diversité des dynamiques en cours autour du foncier au Cameroun (voir Tableau 1 ci-dessous). Ce cadre croise les informations relatives aux catégories et sous-catégories d'utilisation ou usage des terres (agriculture, élevage, exploitation forestière, mines et hydrocarbures, conservation et infrastructures) avec quatre autres critères, à savoir : 1) l'emprise de l'usage sur le foncier en termes de volume et d'importance de l'espace ; 2) les acteurs en jeu et les modalités des transactions foncières qui les impliquent ; 3) la qualification des transactions par les acteurs impliqués et 4) l'analyse des impacts. Cette proposition semble une base intéressante pour l'équipe pluridisciplinaire qui se chargera d'affiner les 'objets fonciers' à considérer par l'observatoire.

Il y a cependant un risque d'enfermer les dynamiques foncières dans les dimensions visibles du cadre présenté dans le Tableau 1 et donc d'évacuer les subtilités et la diversité qui les caractérisent. Il s'agit d'un risque commun à tous les cadres méthodologiques formalisés. Il est donc utile d'indiquer quelques précisions, considérations et précautions pour un bon usage de ce cadre et pour en faire un outil plus complet et susceptible conduire à des décisions plus informées.

Nature et statut des transactions. Les discussions ont montré que les transactions foncières renvoient à une diversité de situations dont on ne peut esquisser une typologie exhaustive qu'à l'aide d'une base de données plus importante. On a pu identifier : les 'cessions', les 'acquisitions', les 'déguerpissements' ou 'confiscations' (avec ou sans indemnité ou rétribution), les 'achats-ventes' etc. Ces transactions peuvent être davantage caractérisées en intégrant leur stade d'évolution ou statut. Ainsi, les termes tels transactions 'entérinées', 'stabilisées' ou 'conclues' peuvent permettre de décrire leurs caractères évolutifs, quasi-définitifs ou définitifs. On peut par exemple considérer que les terres déjà immatriculées ou classées et les concessions attribuées rentrent dans la catégorie des transactions conclues et définitifs. On a également relevé le fait que nombres de transactions entre nationaux sont rarement conclues de manière définitive et laissent la porte ouverte à des renégociations.

Statut et rôle des acteurs en jeu. On note aussi de nombreuses subtilités en ce qui concerne le statut et le rôle des parties prenantes aux transactions foncières. Le degré d'activité peut permettre de distinguer un 'acteur' véritablement agissant en raison de ses intérêts, de simples 'intervenants', 'intéressés' ou simplement 'concernés' pour diverses raisons. De même, les interactions suggèrent plusieurs types de liens dont l'intérêt est révéler un continuum de types de rapports traduisant la connivence, la collaboration, le partenariat, la compétition, le conflit etc.

La difficulté à synthétiser et à généraliser. Bien qu'intéressantes, les données générées par l'atelier ne suffisent pas pour couvrir toutes les régions du Cameroun et révéler une représentation plus ou moins exhaustive des principales dynamiques foncières au Cameroun. Des questions soulevées au cours de l'atelier n'ont pas trouvé de réponses: Peut-on à partir de l'atelier arriver à synthétiser les principales dynamiques foncières ? Peut-on définir 'l'accaparement' par grandes régions ? Peut-on parler du rôle des chefs traditionnels dans les transactions foncières avec les mêmes termes dans toutes régions du Cameroun ? Les réponses aux questions de 'seuil', 'ampleur' ou 'ligne de basculement' des dynamiques autour du foncier, abordées plus haut, font partie de cette catégorie de difficultés liées aux données disponibles. Ceci indique la nécessité d'un travail au delà de l'atelier pour identifier les dynamiques manquantes qui ont le potentiel d'aider à compléter le cadre méthodologique.

L'aptitude du cadre méthodologique à contribuer à la réforme foncière. Une des principales critiques a concerné l'utilité ou la fécondité de la discussion pour la réforme foncière en cours au Cameroun. Cette critique reposait sur le fait que les débats n'abordaient pas les problèmes réels posés par les transactions foncières dans les termes utiles aux juristes qui auront la charge de rédiger la nouvelle loi foncière. On peut étendre cette critique pour rappeler que la dimension socio-historique des dynamiques foncières est également importante à cerner parce qu'elle détermine fortement l'efficacité des solutions politiques des problèmes fonciers contemporains. Comment expliquer, par exemple, pourquoi subitement des chefs traditionnels qui ont par le passé adopté une attitude équitable dans la répartition et la redistribution des terres décident de les concentrer entre les mains de quelques individus? Il est utile de garder ces

remarques à l'esprit et faire émerger ce qui 'dérange' aussi bien au niveau des transactions foncières que de leurs impacts sur les communautés et l'environnement.

Tableau 1. Esquisse d'un échiquier des catégories et dimensions des dynamiques foncières observables

| Utilisations ou usages de terre | | Echelle/superficie | Transactions foncières et acteurs en jeu | | | Qualifications de la transaction | Impacts réels et potentiels |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------------------------|------------|------------|----------------------------------|-----------------------------|
| | | | Modalités de la transaction | Acquéreurs | 'Vendeurs' | | |
| Agriculture | Industrielle par les multinationales | | | | | | |
| | Industrielle par les élites | | | | | | |
| | Paysanne/familiale | | | | | | |
| Elevage | Ranching | | | | | | |
| | Embouche bovine/familiale | | | | | | |
| | Transhumance | | | | | | |
| Exploitation forestière | Concession/UFA | | | | | | |
| | Forêt communale | | | | | | |
| | Forêt communautaire | | | | | | |
| | Forêts de particulier | | | | | | |
| Mines et hydrocarbure | Exploration | | | | | | |
| | Exploitation industrielle | | | | | | |
| | Exploitation artisanale | | | | | | |
| Conservation | Aires protégées (biodiversité) | | | | | | |
| | Concession de conservation | | | | | | |
| Infrastructures | Equipements structurants (pipeline, barrages, chemin de fer, ports, routes...) | | | | | | |
| | Infrastructures sociocommunautaires (stade, logements...) | | | | | | |

4.4 Des thèmes transversaux à considérer

Les discussions ont également mis en exergue des thèmes récurrents et transversaux qui ne rentrent pas clairement dans le cadre méthodologique, mais qui méritent d'être considérés par l'observatoire. Il s'agit:

- Des conflits fonciers inter- et intra-communautaires (autochtones/allogènes, agriculteurs/éleveurs, chrétiens/musulmans, 'Pygmées'/Bantu, élites/communautés) ;
- Des superpositions, compétitions et conflits entre différents usages de terres ;
- De la propriété foncière et lien avec l'autochtonie et la nationalité (accès à l'état civil et accès au foncier) ;
- De la dichotomie ou conflit entre foncier coutumier/foncier moderne (Ex. Rôle des chefs traditionnels dans l'immatriculation des terres, conflit propriété/usage) ;
- Des conflits et compétitions entre acteurs de l'aménagement urbain (Ex. Communautés urbaines vs MAETUR) ;
- Du consentement dans les procédures d'acquisitions des terres et ;
- Des migrations de masse au Cameroun en lien avec l'instabilité sociopolitiques dans les pays voisins.

Annexe 1. Liste des participants

| N° | Nom et Prénoms | Institution et fonction | Adresses mail | Téléphone |
|----|-------------------------|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| 1 | Sa Majesté Mvondo Bruno | CNCTC | smbmvondo@yahoo.fr | 77 81 09 44 |
| 2 | Robinson Ndjeukam | GDA | dieukam_nj@yahoo.fr | 77 93 76 67 |
| 3 | MOHAMADOU Diallo | ONG Développement Sans Frontières | dialocam@gmail.com | 99 73 13 55 / 75 78 81 18 |
| 4 | Hortense Ngono | RRI | h_ngono@yahoo.fr | |
| 5 | ESSAMA ESSAMA | REPAR | mathessama@yahoo.fr | |
| 6 | Georgette SHE | BDCPC | gfruawhche@yahoo.co.uk | 77 60 26 24 |
| 7 | NJOUONANG Harold | ONG CEW/ Etudiant - Chercheur | djomogael@yahoo.fr | 75 09 79 41 |
| 8 | Nelly MEPAH Siéléno | ONG CEW | nellyric@yahoo.fr | 74 02 40 86 |
| 9 | VANDI FACHE | FPAE | vandifache@yahoo.fr | 74 57 86 42 |
| 10 | FEKOUA Dieudonné | CARFAD | dieufekou@justice.com | 99 82 76 93 / 51 17 27 75 |
| 11 | AWALOU Mohamadou | Commune de Ngan'ha Région Adamaoua | ongsajer@gmail.com awaloumohamadou@yahoo.fr | 71 31 18 31 / 95 85 32 32 |
| 12 | Susan BAMUH Apar | Friedrich Ebert Stiftuns | Susan.bamuhapara@fes-kamerun.org | 22 21 29 96 / 22 21 52 92 |
| 13 | Philippe KARPE | CIRAD/FPAE | philippe.karpe@cirad.fr | 95 42 78 93 |
| 14 | Guy Patrice DKAMELA | Consultant | dkamela@gmail.com | |
| 15 | Stéphane AKOA | FPAE | gadamayo@hotmail.com | 99 97 97 90 |
| 16 | Olivier IYEBI MANDJEK | FPAE | oimandjek@gmail.com | |
| 17 | Muriel SAME EKOBO | FPAE | mekobo@gmail.com | |

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Annexe 2. Cas d'étude identifiés au cours de l'atelier

| Cas identifiés <i>(situations au niveau des espaces bien localisés)</i> | Analyse du cas | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Echelle de la terre considérée (taille et importance) | Acteurs en jeu et transactions observées : Qui cède la terre à qui ? Selon quelles modalités ? Qui se plaint de la transaction ? Quel est le point de vue de l'acquéreur ? | Comment les uns et les autres perçoivent et qualifient la transaction ? | Quels sont les impacts réels et potentiels sur les communautés et sur l'environnement ? |
| GRAND NORD CAMEROUN | | | | |
| 1. De vastes étendues de terres cédées par les chefs traditionnels aux grands éleveurs. Mots-clés : Ranching, pressions sur l'agriculture paysanne et le petit élevage, réduction de pâturage, conflit petits paysans-élites promotrices de ranchs, manipulation des villageois | -Milliers d'hectares -Dizaines de milliers de têtes de bétails sur des kilomètres | -Chef traditionnel (1) -Autorités administratives (2) -Élites/grands éleveurs (3) -Village/communautés (4) -'Vente' ou 'cession' ('gré à gré') de terre de 1 à 3. -Caution des autorités administratives d'une manière voilée -Les 'connexions' de 3 sont bien étendues pour sécuriser la transaction | -Des milliers de paysans sont 'virés' de l'espace. -'accord de verroterie' ? -'action de développement' (Chef) -'la transaction est légitime parce que 'c'est ma terre' (Chef) -'nous sommes 'lésés'. l'attitude du Chef est une 'trahison' par rapport au compromis ou consensus d'hier avec nos grands-parents' (paysans) | -Conflits socio-économiques -Réduction du revenu des petits paysans (effet de vase communicant, transfert de la richesse au profit d'un agent économique) -Discrédit de la chefferie traditionnelle → cohésion sociale -Nouvelles frontières ou configurations spatiales -Affirmation de la légitimité des chefs -Migration (qui part ? qui reste ?) -Modification du paysage -Infrastructures communautaires |
| 2. Les parcs et les réserves occupent de grandes étendues de terres. Mots-clés : pressions sur les | | | | |

| | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| terres agricoles, conflits pachydermes-agriculture. | | | | |
| 3. De grandes fermes agricoles occupent de grandes étendues de terres. (Ex. MAISCAM) Mots-clés : | | | | |
| 4. Réduction des zones de pâturage Mots-clés : | | | | |
| EST | | | | |
| 5. Plaintes des 'Pygmées' par rapport aux pressions sur 'leurs terres' Mots-clés : territoire coutumier ou parcours de collecte et de chasse, industries extractives, relation aux Bantu, aires protégées, moyens d'existence. | -'Grands espaces' ? -Parcours de survie | -Gestionnaires des aires protégées -Industries extractives -Etat -Bantu -'Pygmées' | -Spoliation ? -'Pygmées victimes de transactions qui se font malgré eux' (tiers au contrat absents) - | -Changement de mode de vie -Pression sur la ressource |
| 6. 30000 ha pour le projet de développement de l'énergie à partir de la canne à sucre (Batouri) (Justin Sugar Mill, JSM). Mots-clés : abandon des activités villageoises, réduction du pâturage, indemnisation, promoteurs du projet absents. | | | | |
| CENTRE / SUD | | | | |
| 7. Des périmètres de terres 'occupées', 'appropriées' ou 'immatriculées par des élites. <i>Mots-clés</i> : élites, conflits élites-communautés. | -Des centaines d'hectares | -Elites (1) -Etat (administration) (2) -Communautés (3) -par le procédé de 'dépossession du droit coutumier' signé par le chef = cession des droits coutumiers -immatriculation | -contrat de verroterie ? -'complicité de l'Etat' | -Précarité -Insécurité foncière -Rivalité/mise en concurrence au sein de la communauté -Spéculation |

| | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | (officialisation) -les communautés s'en plaignent | | |
| 8. Emprise foncière du port en eau profonde de Kribi. Mots-clés : délocalisation des 'Pygmées', Dédommagement insuffisant, transfert des communautés de pêcheurs vers la forêt, perte de repères, succession de conflits | -Superficie compensée pas équivalente à celle qui a été prise | -Etat -Communautés -Déclaration d'utilité publique et déguerpissement -Les communautés s'en plaignent -L'Etat également se plaint des immatriculations de terre en vue des compensations | -Compensation/dédommagement 'insuffisant' (communautés) | -Déséquilibre social -Modification du profil sanitaire et scolaire -Insécurité alimentaire / basculement d'activités -Migrations -Bouleversements écologiques |
| 9. Ferme rizicole de Nanga-Eboko (10000ha ?) Mots-clés : villages déplacés, compensation promise, communautés privées de revenus, défaut de consentement, | | | | |
| 10. Aménagement de la réserve forestière de Solala (Akonolinga) Mots-clés : espace pour les activités communautaires délimité, dédommagement, promotion de cultures inadaptées, retour des communautés dans la réserve. | | | | |
| 11. Construction des barrages hydroélectriques de Mekin et de Meve'ele <i>Mots-clés</i> : déplacement des communautés, équité de la compensation, accompagnement/gestion des indemnités, désarroi culturel, | -Les surfaces données en compensation ne sont pas toujours équitables | -Déguerpissement pour cause d'utilité publique -Les communautés s'en plaignent -L'Etat aussi se plaint des transactions d'appropriation de terres initiées par des élites | -Les communautés expriment leur 'désarroi' par rapport aux transactions -Les compensations sont 'insuffisantes' | -Déséquilibre social -Modification du profil sanitaire et scolaire -Insécurité alimentaire / basculement de -Afflux de migrants et cohésion sociale -Bouleversements écologiques |

| | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|
| conflits intracommunautaires | | | | |
| 12. UFA 004 occupe tout le territoire forestier de l'arrondissement de Ndikinimeki. Mots-clés: conflit avec d'autres usages de terre, | | | | |
| NORD-OUEST | | | | |
| 13. Conflit foncier entre les villages Bawoc et Bali. Mot-clé : antériorité sur la terre, violence | | | | |